



## 2025 - AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 2

### **Dates d'ouverture et de fermeture de la saison de navigation de 2025 et tirants d'eau maximum permis**

L'ouverture de la saison de navigation 2025 est prévue aux dates et aux heures suivantes :

- Section Montréal - lac Ontario : le 22 mars 2025 - 08 h 00 (H.A.E.)
- Canal Welland : le 22 mars 2025 - 08 h 00 (H.A.E.)

Le mouvement des navires dépendra de la température et de la condition des glaces. Il se peut que certaines restrictions s'appliquent dans certains secteurs jusqu'à l'installation des bouées lumineuses.

Les dates de clôture prévues pour la saison de navigation 2025 sont les suivantes :

- Section Montréal - lac Ontario : le 5 janvier 2026 (deuxième année du projet pilote)
- Canal Welland : le 10 janvier 2026

#### **Canaux et écluses de Sault Ste. Marie**

L'ouverture des écluses américaines de Sault Ste Marie est prévue pour le 25 mars 2025. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'avis « Notice to Navigation Interests » publié par le Corps des ingénieurs de l'armée américaine (US Army Corps of Engineers).

#### **Tirant d'eau permis**

Dans la section de **Montréal au lac Ontario**, le tirant d'eau maximal permis sera de **80.0 dm** (26' 3"). Le tirant d'eau maximal permis sera augmenté à **80.8 dm** (26' 6") pour **tous les navires** lorsque le canal de la Rive-Sud sera libre de glace et les niveaux d'eau favorables.

Dans le **canal Welland**, le tirant d'eau maximal permis sera de **80.8 dm** (26' 6") à compter du début de la saison de navigation.

Les navires munis d'un système d'information reconnu et opérationnel sur le tirant d'eau seront autorisés à transiter avec un tirant d'eau de 7cm au-dessus du tirant d'eau maximale permis, à condition qu'ils satisfassent aux exigences énoncées à l'article 29 des Pratiques et procédures du Manuel de la Voie maritime.

Aucun navire ne sera autorisé à transiter à des tirants d'eau supérieurs à ceux spécifiés dans cet avis. Aucune tolérance ne sera permise.

Le 20 février 2025